

Compte rendu de la réunion collège expérimental n°2 du 13/01/2011

Personnes présentes : Pierre Daider, Isabelle Darras, Jean Baptiste Epain, Anne-Sophie Brevet, Philippe Soler, Maxime Lemonnier.

Ordre du jour :

- 1 « Recrutement » d'autres personnes pour le projet
- 2 Bilan pour les personnes absentes à la réunion précédente
- 3 Bilan de l'avancement des lectures
- 4 Point détaillé sur le fonctionnement de Clithène
- 5 Point sur l'avancement des constructions de collèges (d'après visites à la mairie d'Aubervilliers et au CG).
- 6 Début d'organisation d'une visite à Clithène

Avant toutes choses, la question du lieu pour les prochaines réunions. Un café ? Lequel ?

1- Evocation de plusieurs personnes à contacter éventuellement par rapport au projet :

Mais ne faut-il pas monter le projet d'abord, pour éviter un afflux de personnes plus encombrantes qu'autre chose au départ. Maxime pense que l'afflux de personnes n'aura pas lieu et qu'on ne risque rien à contacter ces personnes. Anne-Sophie rebondit sur sa lecture (Bonnaventure), livre dans lequel sont racontées les difficultés de mise en place d'un établissement expérimental, et notamment la question du recrutement. Pour ce qui est du 6^{ème} collège, pour certaines matières, un seul enseignant sera nécessaire la première année du moins (première promo). Philippe rappelle le temps de travail au collège Clithène : 12/12/12 (12 heures devant élèves, et les autres fonctions à assumer partagées entre tous).

Il est décidé de progresser dans la définition du projet, et de prendre les différents contacts par la suite.

2- Rappel de la séance précédente à Pierre Daider. Chacun s'était présenté, motivations, attentes (ou pas...). Nous avons listé un certain nombre d'établissements existants : CLEF, Brest, La Ciota... Il est noté que certains de ces établissements sont des structures « hébergées » par un autre établissement, comme Clithène d'ailleurs (bons résultats de Clithène en 2002, preuve que ça marche). Nous rappelons que nous ne voulons pas être une annexe, mais que nous envisageons un collège 700 élèves, à recrutement normal (Collège 700 à recrutement « Jean Moulin »...).

Se pose donc la question du recrutement des élèves et du secteur. Clithène a des possibilités dérogatoires pour son recrutement, pour une mixité parfaite. L'IA le leur a permis. Quelle est la position des autorités académiques sur le 93 ? Il semble y avoir une réelle volonté de faire naître ce genre de projet. C'est d'ailleurs dans une réunion qui s'est tenue sur le 93 (les assises de l'éducation ???) où l'un de nous (qui ?) a rencontré l'ancien directeur de Clithène, que l'idée de travailler sur le 6^{ème} collège a été renforcée.

Quel est le cadre autorisé ? Loi de 2005 sur l'innovation pédagogique et l'autonomie des établissements, CLAIR (recrutement). Maxime rappelle que CLAIR est pour l'instant très contesté dans l'éducation nationale, par les syndicats et les personnels des établissements concernés.

La question de savoir si les programmes peuvent être aménagés se pose. Oui, en lien avec l'IPR. Il faudra organiser une rencontre avec les IPR. Bientôt ? Trop tôt ? Le socle commun, les groupes de compétences...

Pour Jean Baptiste il faut mettre dans un premier temps les contraintes de côté, et penser à ce qu'on a envie de faire d'abord, pour dans un deuxième temps, voir comment le rendre possible. Maxime dit que les contraintes institutionnelles peuvent aussi être un fil conducteur à l'aspect politique du projet.

Le collège 700 à recrutement Jean Moulin, est-ce réaliste ? Y a-t-il des exemples en France ? La question du recrutement des équipes : l'investissement demandé en temps est plus grand, du moins, c'est un investissement différent. Anne Sophie parle de son appréhension au travail en équipe permanent, moins « perso » que dans le système classique.

3- Les lectures : Anne Sophie parle de Bonnaventure : une crèche autogérée qui devient petit à petit une école primaire. Le premier problème rencontré a été le recrutement. 7 élèves, esprit communautaire anarchiste. Quelles leçons pouvons-nous tirer de cette expérience qui représente ce qui a pu se faire de plus radical dans l'autogestion ?

On glisse sur la question de la résolution des conflits entre collègues. Quelles sont les structures qui permettent de « crever l'abcès » ? Jean Baptiste pose la question de savoir quoi faire en cas de désaccord profond sur la méthode. **Philippe parle de Clithène** : le point central est le travail en équipe et les moyens que l'on se donne pour y parvenir. Les décisions sont prises en commun, le travail en commun libère petit à petit la parole. Isabelle explique qu'au BIS de Bonn (600 élèves, 70 profs), il y avait ¼ d'heure de réunion tous les matins. A Clithène, il y a un conseil sur le mode A.G. Il existe aussi des groupes de tutorat qui mélangent les niveaux. Pierre explique que le projet PIFO à la Segpa de Jean Moulin est conçu sur des bases proches et est très intéressant (=Griffon d'or) : groupes inter niveaux, avec des heures « vie scolaire » et des projets (ateliers...). Question des moyens de la Segpa, de la DHG. Un élève de Segpa coûte nettement plus cher.

A Clithène, il y a des ateliers avec des partenaires, qui peuvent notamment être les parents. Le problème du recrutement ressurgit car Philippe explique que les professeurs sont présents du lundi au vendredi avec le 12/12/12. Y aura-t-il des moyens supplémentaires en DHG pour expérimenter ?

4- Résumé de sa lecture sur Clithène par Philippe : - arrivée à 8h15, 45 minutes de « rien », petit dèj ou jeux ou discussions, se mettre en train... - l'appel : l'élève pointe. Ils sont très intransigeants sur les retards. Philippe fait remarquer que tout au long de la lecture, on se dit : « c'est infaisable... ». Et pourtant ils l'ont fait ! -Cours fondamentaux le matin : maths/français/langues, 1prof/1classe. -Peu d'explications sur la période du midi - Après-midi : Projets Inter Disciplinaire (PID : projet, au moins 2 disciplines), ou ateliers plus ou moins manuels. Ça fonctionne un peu comme les options au lycée ou les UV à la fac, chaque élève doit faire un certain nombre d'heures. -Il existe des rôles pour les élèves (métiers : distribution des feuilles, balais, gestion de conflits par les élèves, accueil des étrangers). -Groupes de tutorat, bilan vie scolaire chaque semaine, le « quoi de neuf ? ».

Parenthèse sur les différentes écoles de pédagogie, les différents courants théoriques et pratiques : Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle. Cf Arnaud Dubois (site des archives du mouvement Freinet).

5- Réunion avec Mathieu Hanotin, Vice-président du Conseil Général en charge de l'éducation, de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations, des représentants de Gabriel Péri, de Diderot (Aubervilliers), de la FCPE. Rq : personne de Jean Moulin... Réunion qui s'est tenue le 10 janvier, après 1 an et ½ de demande de concertation.

700 millions de crédit. 4 collèges et ½ lancés, 16 collèges en rénovation/reconstruction. Partenariat Public Privé (PPP) : 50/50. A Aubervilliers, il semble qu'ils veuillent éviter le PPP.

Le 6^{ème} collège d'Aubervilliers sera vraisemblablement intercommunal, ou bien se sera Gabriel Péri qui le deviendra. 4 propositions pour l'emplacement : Fort d'Aubervilliers, Pont de Stain, Chemin Vert, ou 4 routes. Pour Pont de Stain : ce serait le mieux, mais il faudrait 3 expropriations. C'est Chemin Vert qui semble le plus probable à l'heure qu'il est. Le CG veut lutter contre la fuite d'élèves. Pour le moment, on tient jusqu'en 2016/2017, il reste 600 places selon Hanotin. La question de savoir comment ils comptent les chiffres des Segpa se pose.

6- Visites des établissements expérimentaux. Il apparaît que c'est important de commencer rapidement ces visites pour ressentir concrètement sur le terrain la réalité d'un projet.

Clithène, Lyon, La Ciota...

Récapitulatif des possibilités par académies :

Vacances d'hiver **du 12/02 au 19/02** et vacances de printemps **du 9/04 au 16/04** pour les académies de la **zone B** : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tour, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

Du **12/02 au 26/02** et du **9/04 au 23/04** pour les académies de la **zone A** : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.